



Compte rendu de l'activité économique en 2019

Chers paroissiens et paroissiennes,

Voici les principaux éléments chiffrés de l'activité économique de la paroisse et je suis à votre disposition pour plus d'infos.

Mais, comme chaque année, je voudrais insister sur quelques points:

- 1) le bilan économique de la paroisse est correct : les donateurs restent fidèles et généreux, même s'il faut chaque année en trouver de nouveaux. Les finances de la paroisse sont saines et permettent notamment la solidarité avec les paroisses plus démunies.
- 2) Certes, le résultat de 2019 est un déficit de 20 k€ après de nombreuses années d'excédent. Mais l'activité économique de la paroisse a été marquée par plusieurs événements exceptionnels qui expliquent cette situation :
 - a. La paroisse a fait en 2019 une contribution exceptionnelle à la caisse de solidarité du Diocèse. Elle a reversé la totalité de l'excédent de 2018 soit 45 k€ (au lieu de 25). C'est vital pour les nombreuses paroisses du Diocèse qui doivent entretenir et réparer leur église elles-mêmes, ce qui n'est pas notre cas. Bien évidemment, notre contribution à cette solidarité inter-paroissiale sera plus limitée en 2020.
 - b. La paroisse a repris la gestion de l'immeuble du 3 Rue des écoles. L'aumônerie collège-lycée SOFAR en était le gestionnaire mais cette aumônerie n'est pas équipée pour gérer un tel immeuble, qui est d'ailleurs utilisé par d'autres tel que l'aumônerie étudiante SOTHEO, le Catéchisme, Alpha Parents, CPM, prépa baptême etc.... Et la paroisse souhaite voir cet immeuble encore plus utilisé pour d'autres activités pastorales. Ce transfert de charges coûte de l'ordre de 13 k€ à la paroisse, mais il allège SOFAR d'autant. Ceci continuera chaque année.
 - c. Les recettes des quêtes, des obsèques, des intentions de messe et celle des cierges ont baissé de 12 à 15% soit 20k€. Il est probable que cela vient de la fermeture de l'église pendant 2 mois et le déport au Trianon. C'est une inquiétude car cela peut préfigurer la baisse des recettes qui pourrait résulter de la fermeture de l'église du 17 novembre prochain au 17 décembre 2021.
 - d. Inversement, nous avons reçu une indemnité de 18 k€ des assureurs de la construction des salles paroissiales pour les fuites de toitures. Nous n'en avons dépensé que 4 k€ à ce stade pour réparer l'un des défauts. Mais les désordres sont plus graves que leur expert ne l'avait analysé et nous sommes en discussion pour obtenir plus et réparer l'ensemble des fuites de toit.

Au total, ce sont des comptes plus complexes que d'habitude mais il n'y a pas de détérioration majeure de notre situation économique.

Simplement, il faut que nous veillions tous, je dirai volontiers que nous continuions tous à contribuer, à ce que notre paroisse fonctionne bien pendant la fermeture de l'église pour un an et que les liens entre les fidèles et leur paroisse restent forts pendant cette période.

Michel Soublin
Econome
18 mars 2020